

Les infos

Vendredi 22 Décembre 2006



POUR QUELQUES \$ DE PLUS...

Les négociations salariales pour 2007 se sont terminées par une « dernière séance » au cours de laquelle le directeur des relations sociales, Philippe Perain, a fait part de « l'ultime proposition » de la direction, façon western spaghetti. Celle « ultime proposition » (la précédente était tout aussi ultime) consiste essentiellement en une prime versée fin janvier et incorporable dans le salaire annuel en 2008. Pour ceux qui perçoivent un salaire annuel inférieur ou égal à 26.000€, son montant serait de 550€, et pour ceux dont le salaire est supérieur, il serait de 400€... ajoutant que les résultats qui s'annoncent favorables entraîneraient également une hausse de la participation et de l'intéressement, Philippe Perain a voulu souligner que cette proposition allait toucher près de 10.000 salariés pour le montant le plus élevé de la prime, ce qui représentait pour eux « un effort supérieur à celui de l'an dernier » (500€). Ceci n'est vrai qu'à peu près toutefois, car le coût global de cette mesure en 2007 serait de 16,5 millions d'euros bruts, tandis qu'en 2006, la mesure salariale avait représenté 18,6 millions auxquels la prime Villepin s'ajoutait. Ces montants sont toujours très éloignés de ceux qui sont attribués aux parts variables et encore plus aux bonus. Dans ce domaine, les récentes annonces de la presse commencent à énerver sérieusement les galériens du variable à quelques centaines d'euros et

les stakhanovistes des challenges. Sous le titre « à Paris aussi des bonus exorbitants », Libération cite « Étienne », 7 ans au middle de la Générale, qui déclare un bonus de 15.000€ pour un salaire annuel de 40.000... Étienne joue petit, pourrait-on dire, tant ce montant est loin d'être exorbitant dans la galaxie financière. Les montants d'aujourd'hui qui comptent 7 chiffres ne sont pas rares. Parmi ceux qui sont au régime du variable, plus maigre certainement, il y a aussi de la marge, entre le plus mal loti à 200€, et le mieux servi, plus de 12.500€... et encore, il ne s'agit que des répertoriés par les statistiques qui n'incluent pas les hors classe. C'est donc dans cette effervescence que les organisations syndicales ont été sommées de donner leur réponse pour le 10 janvier, Philippe Perain nous accordant « la trêve des confiseurs » pour consulter nos troupes avant la réunion de signature. À défaut d'accord salarial, il a précisé que la direction appliquerait « une mesure unilatérale inférieure ». À cette date qui correspond à peu près à celle où les bonus auront été annoncés individuellement et qui précédera de peu l'annonce au conseil d'administration d'une nouvelle hausse des résultats et des dividendes distribués, nous devrions signer sous peine de punition... qui croira au sérieux d'une telle menace ? Pas la CGT en tout cas, qui propose au personnel d'exprimer son sentiment sur la proposition de la direction auprès des organisations syndicales, et d'envisager avec nous une action à mi-janvier pour obtenir de sa part un montant à la hauteur des moyens disponibles et de la reconnaissance du travail effectué. Ce montant, estimé au minimum à 1.000€ par les 4 organisations CGT, CFDT, CFTC, et FO reste d'actualité. Au sortir de la « dernière séance » les 4 ont décidé de se rencontrer avant la réunion du 10 pour examiner ensemble la conduite à tenir... D'ici-là, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et nous vous présentons nos vœux l'année 2007.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT